



Chevreuse le 10 Mai 2006

██████████
Maire

N/Réf. : ██████████ 5

Madame,

Votre lettre du 5 Mai 2006 a retenu toute mon attention et j'ai bien noté que vous avez créé un collectif (la Harpe) qui aura pour mission d'agir contre les antennes de téléphonie mobile et notamment celle située rue Fabre d'Eglantine face au groupe scolaire St Lubin.

Croyez bien que je suis conscient du danger que peut représenter pour la santé des enfants et des adultes une telle installation. C'est pourquoi, j'ai demandé aux trois opérateurs et ce, conformément au guide des bonnes pratiques entre Maire et opérateurs, de faire effectuer par des organismes agréés des mesures de champs électromagnétiques.

D'autre part, je vous informe que j'ai déjà pris des contacts avec l'opérateur « Orange » pour lui exposer l'immense inquiétude des parents d'élèves concernant ce problème afin qu'une solution au déplacement des antennes situées sur le local de France Télécom puisse être trouvée.

D'autre part, je vous confirme qu'un débat public aura bien lieu courant Juin entre les Fédérations de parents d'élèves, l'opérateur Orange et la Mairie.

Restant à votre disposition, je vous prie de croire, Madame, à l'assurance de mes salutations distinguées.

LE MAIRE,
██████████

